

# Le PDR Urnäsch sous toutes ses coutures

## Date-s et Lieu

**Mardi et mercredi 2 et 3 mars 2010**

**Hotel Krone**

Appenzellerstrasse 2

CH-9107 Urnäsch

Tel: +41 (0)71 365 64 00

info@krone-urnaesch.ch

## Public

Conseiller-ère-s agricoles, administrations cantonales (agriculture, améliorations structurelles, promotion économique, développement régional), chambres d'agriculture, bureaux d'études.

## Contexte

Le PDR (Projet de Développement Régional) Urnäsch est le premier projet de développement régional selon l'art. 93-1-c à avoir franchi l'ensemble des étapes de la procédure. Souvent cité en exemple, couronné de prix en Suisse et à l'étranger, il est un exemple pour beaucoup. Après deux ans de mise en œuvre, il est intéressant de revenir sur la genèse du projet et de faire un premier bilan des résultats observés sur le terrain.

## Objectif-s

- Identifier les moments clés du projet de la genèse à ce jour.
- A partir de l'exemple concret du PDR d'Urnäsch, disposer d'un cadre concernant la question de la mesure de la valeur ajoutée.
- Evaluer les enjeux en termes de suivi et d'évaluation des PDR lors de la mise en œuvre.

## Contenu

- Processus et procédure durant la genèse du projet.
- Mesure et suivi de la valeur ajoutée.
- Rôle des acteurs lors des différentes étapes du projet.
- Dispositif de suivi et d'évaluation.

## Méthode-s

Exposés, échanges entre participant-e-s, visites

## Responsable-s de cours

**David Bourdin**, AGRIDEA Lausanne

Tél. 021 619 44 53

[david.bourdin@agridea.ch](mailto:david.bourdin@agridea.ch)

## Intervenant-e-s

**Konrad Frischknecht, directeur**

Reka Feriendorf

9107 Urnäsch

**Sämi Frick, prestataire agritourisme**

Appenzeller Erlebnisbauernhof Partner

9107 Urnäsch

[samuel.frick@bluewin.ch](mailto:samuel.frick@bluewin.ch)

**Jakob Scherrer, chef du service de l'agriculture**

Landwirtschaftsamt

Regierungsgebäude

9102 Herisau

[jakob.scherrer@ar.ch](mailto:jakob.scherrer@ar.ch)

**Marc Vuilleumier, chef du service vulgarisation et formation**

Landwirtschaftsamt

Regierungsgebäude

9102 Herisau

[marc.vuilleumier@ar.ch](mailto:marc.vuilleumier@ar.ch)

**Elsbeth Mettler, présidente de la IG Appenzeller Erlebnisbauernhof**

Haldenhof

9107 Urnäsch

[emettler@bluewin.ch](mailto:emettler@bluewin.ch)

**Maya und Toni Frick, prestataire agritourisme**

9107 Urnäsch

[toni.frick@sunrise.ch](mailto:toni.frick@sunrise.ch)

**Jakob Freund, président du conseil d'administration**

Urnäscher Milchspezialitäten AG

Herisauerstrasse 32

9107 Urnäsch

[jakob.freund@bluewin.ch](mailto:jakob.freund@bluewin.ch)

## Programme du mardi 2 mars 2010

10h30	Arrivée en gare d'Urnäsch Visite et présentation du Rekadorf	<i>Konrad Frischknecht Sämi Frick</i>
12h	Repas au Haldenhof Présentation du projet et des 5 volets Rôle vulgarisation Intérêt pour les prestataires en agritourisme Bauernolympiade Naturerlebnis-hütte	<i>Marc Vuilleumier Marc Vuilleumier Bethli Mettler Toni et Maya Frick</i>
18h30	Visite des chambres	
19h30	Repas du soir à Blattendürren	

## Programme du mercredi 3 mars 2010

8h45	Visite de la fromagerie Discussion sur la fromagerie et sur les aspects financiers du projet	<i>Jakob Freund et Jakob Scherrer</i>
12h15	Repas à l'hôtel Krone	
13h45	Travail de groupe : ce que je retiens du projet: <ul style="list-style-type: none"><li>• Les points forts</li><li>• Les points faibles</li><li>• Ce que j'emporte pour ma pratique</li></ul> Evaluation du cours	
15h 30	Clôture du cours	

## Tarif

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 198.-/Jour

Forfait autres participant-e-s Fr. 298.-/Jour

Les vacations (café d'accueil, pauses, 2 repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport en minibus) se montent à Fr. 96.- et sont comprises dans le forfait.

**Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.**

**Le repas du soir et l'hébergement sont à régler sur place par le ou la participant-e- (prix indicatifs : CHF 72.- en chambre simple et CHF 66.- en double)**

**Délai de désistement : jusqu'au 23 février 2010.** Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

## Inscription

par e-mail : [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

par notre site : [www.agridea-lausanne.ch](http://www.agridea-lausanne.ch)

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

## Accès

Le train pour le rendez-vous du 1<sup>er</sup> jour arrive en gare d'Urnäsch à 10h07. Pour vérifier vos correspondances, veuillez consulter le site Internet [www.cff.ch](http://www.cff.ch).